

Santé et sécurité et sans-fil


Bell reconnaît que certaines personnes peuvent s'inquiéter des effets possibles à long terme des réseaux de communications et des appareils sans fil sur la santé. De nombreuses études ont été menées ou se poursuivent afin d'évaluer si les téléphones mobiles, les réseaux et les tours sans fil présentent un risque possible pour la santé. Selon les données scientifiques disponibles, l'exposition à de faibles niveaux de champs électromagnétiques de radiofréquences (RF) tels qu'émis par les téléphones mobiles et les installations d'antenne ne présente aucun risque pour la santé¹.

Les organisations nationales et internationales travaillent ensemble pour établir et faire appliquer les seuils d'intensité d'énergie des radiofréquences qui garantissent notre sécurité. Au Canada, Santé Canada suit de près les études de partout dans le monde et mène également ses propres recherches pour établir les lignes directrices sur l'exposition humaine aux radiofréquences. Ces lignes directrices sont documentées sous le **Code de sécurité 6 de Santé Canada**. De plus, le ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (**ISDE**) est responsable de l'application de ces lignes directrices, notamment par le biais d'un processus de certification des appareils et équipements ainsi qu'en effectuant des audits sur le terrain.

La santé et la sécurité de nos clients est une priorité absolue. Bell achète uniquement des téléphones mobiles auprès de fabricants qui satisfont aux exigences d'émissions RF du Code de sécurité 6 de Santé Canada pour les appareils. Bell s'assure également que tous les équipements de réseau sans fil que nous utilisons sur les tours, les bâtiments et les autres structures de soutien sont conformes aux exigences du Code de sécurité 6 de Santé Canada. Bell est membre de l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS), qui surveille la recherche scientifique mondiale sur les technologies mobiles.

Le déploiement de systèmes 5G ou de «cinquième génération» - soit la prochaine génération de normes et de technologies sans fil mobiles - devrait permettre une société

¹ Santé Canada : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securete-et-risque-pour-sante/radiation/sources-rayonnements-quotidien/cellulaires-stations-base.html>



entièrement connectée sans-fil et offrir des avantages sans précédent aux citoyens, à l'industrie et au gouvernement. Les communications mobiles utilisent différentes parties du spectre des radiofréquences, souvent appelées spectre à bande basse, moyenne et haute. Le spectre millimétrique est l'une des bandes qui sera utilisée pour le déploiement 5G. Le spectre millimétrique n'est pas nouveau et est déjà utilisé pour les communications fixes sans fil et les services Internet par satellite. Les appareils utilisant des ondes millimétriques ont toujours fait partie des lignes directrices de Santé Canada, qui couvrent toute la gamme du spectre de radiofréquences, et ces appareils ne présentent aucune menace pour la santé humaine. Pour plus d'informations, veuillez consulter la brochure « Établir le record de la sécurité sans fil et RF 5G » de l'ACTS.

Le choix de l'emplacement de nouvelles installations de télécommunications alors que nous agrandissons notre réseau pour rencontrer les besoins en couverture ou en capacité, tient compte des préoccupations de la communauté. Avant de choisir ou d'acheter des terrains, Bell détermine s'il est techniquement possible de placer les antennes sur des structures existantes (bâtiments en hauteur ou tours déjà en place). Bell se conforme aussi aux directives d'ISDE en matière de consultations publiques et municipales énoncées dans la politique CPC-2-0-03, 5e édition, Systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion.

Dans tous les cas, Bell collabore avec les autorités municipales afin de connaître les préférences locales et revoir les protocoles établis. Nous entretenons des dialogues harmonieux avec les municipalités, les organismes provinciaux et fédéraux et les communautés autochtones afin d'apaiser les préoccupations locales concernant l'emplacement, l'exploitation et la conception des tours. Nous menons également des consultations publiques approfondies sur les sites d'antennes sans fil proposés avec les résidents locaux et les parties prenantes et nous organisons régulièrement des journées portes ouvertes, des réunions publiques et des consultations écrites dans les communautés à travers le pays pour fournir des informations et comprendre les points de vue locaux sur les sites de tours proposés.

GRI 413-1